

Cravanche à vélo: Propositions de nouveaux parcours et amélioration de l'existant

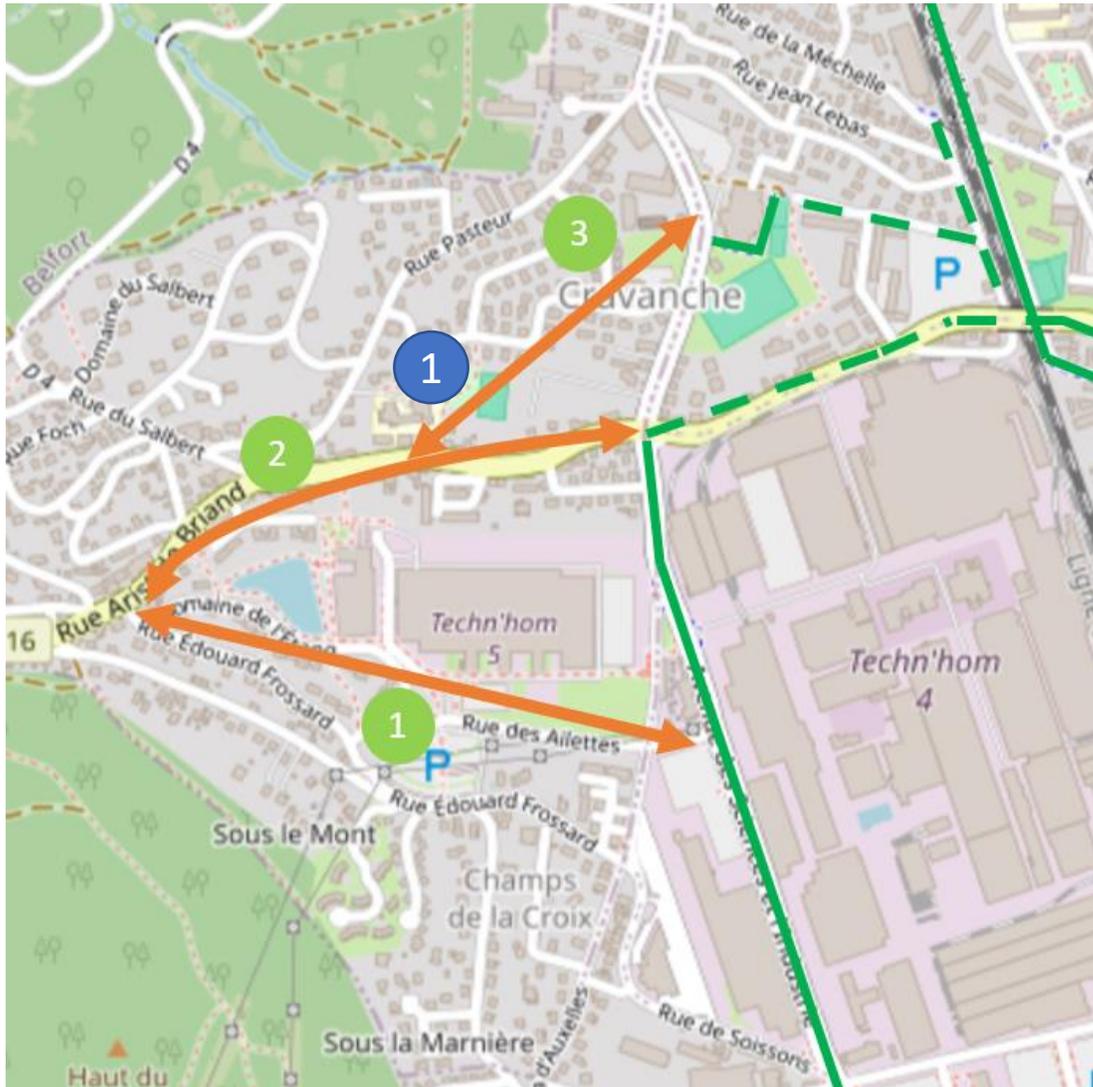
VéLxygène90

Mai 2024

Cravanche

- Ce document a été réalisé par les membres de Véloxygène90 suite à une visite effectuée en mai 2024 dans les rues de votre commune afin de valider des propositions :
 - de nouveaux itinéraires cyclables
 - d'amélioration de l'existant
- Concernant les nouveaux itinéraires, notre réflexion a été guidée par la nécessité d'avoir des itinéraires sécurisés irrigants la commune en direction de Belfort ainsi que la desserte des écoles et commerces. Des aménagements plus ambitieux pourront être envisagés si un plan de circulation est mis en œuvre pour diminuer les flux de voitures rue Pasteur et rues Edouard Frossard / Frery
- En fin de document, les demandes générales que nous faisons à toutes les communes et que l'on retrouve sur le site [Veloxygène90](#) à la page [Doléances - VELOXYGENE 90](#)

Cravanche - nouveaux itinéraires cyclables et améliorations



Nouveaux

1. Rue Frossard
2. Rue des Commandos d'Afrique
3. Rue Pierre et Marie Curie / Rue Monod / Ecoles

Améliorations

1. Parc écoles

Cravanche - nouveaux itinéraires cyclables

1



Localisation : Rue Frossard

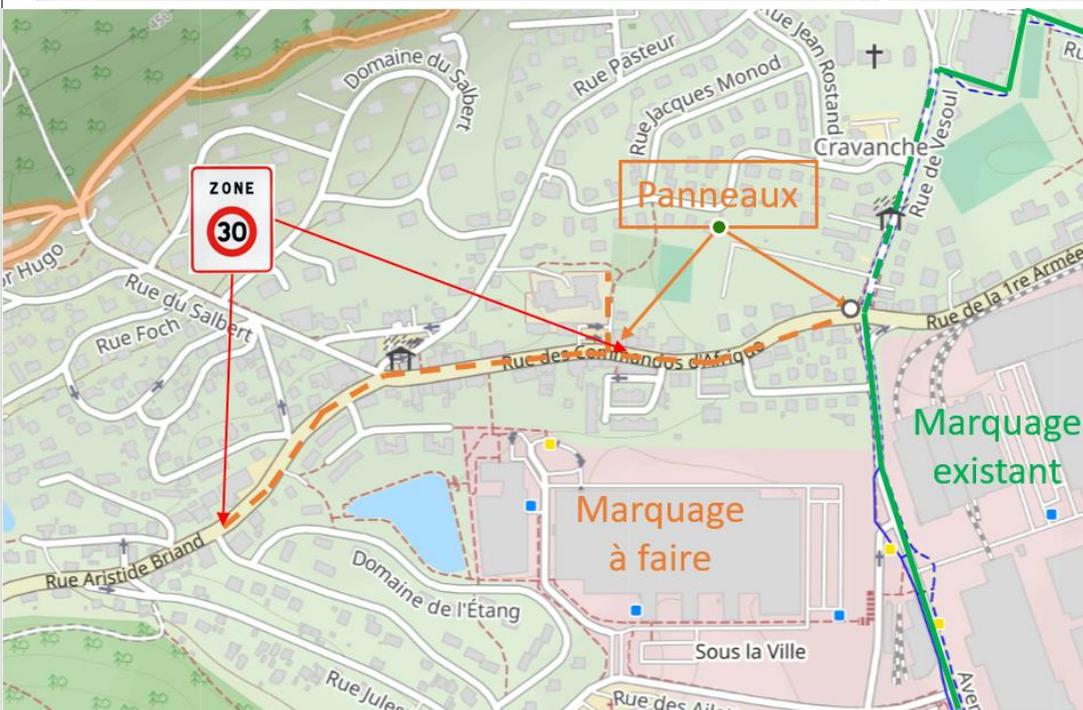
Problème : Pas d'incitation à circuler à vélo dans cette rue pourtant relativement calme

Intérêt : Relier le centre du village à la piste de l'avenue des Sciences et de l'Industrie coté Ouest par la rue des Ailettes

Proposition : Marquage de chevrons + vélos de chaque côté de la rue Frossard (ou CVCB/chaucidou) jusqu'à la rue des Ailettes + Panneaux aux changements de directions et carrefours

Cravanche - nouveaux itinéraires cyclables

2



Localisation : Rue Aristide Briand / Rue des Commandos d'Afrique

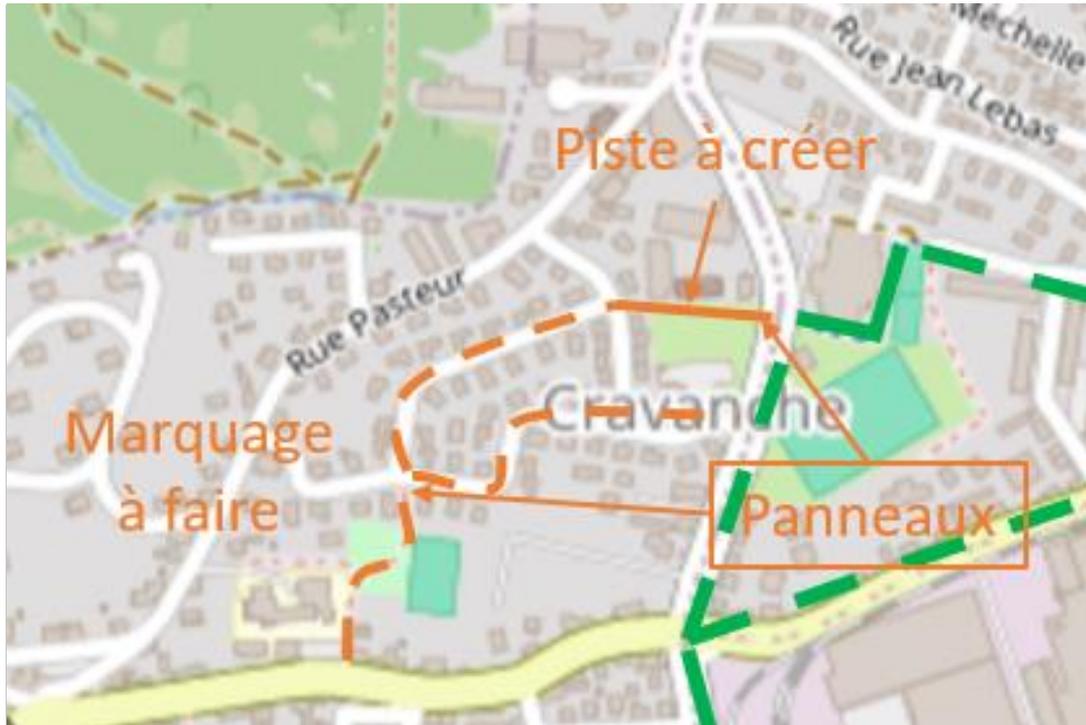
Problème : Circulation cycliste dangereuse

Intérêt : Sécuriser la liaison Cravanchoise / Commerces / Ecoles en reliant les axes cyclables importants

Proposition : Marquage de chevrons + vélos de chaque côté de la rue des Commandos, agrandir la zone 30 km/h (depuis la Cravanchoise)

Cravanche - nouveaux itinéraires cyclables

3



Localisation : Rue Pierre et Marie Curie / Rue Monod / Parc des écoles

Problème : Pas de liaison sécurisée vers Belfort Nord ou Valdoie

Intérêt : Créer une liaison sécurisée entre Ecoles et Centre Benoit Frachon

Proposition : Utiliser le cheminement dans le parc puis sortie vers rue Pierre et Marie Curie avec marquage de chevrons + vélos et créer une traversée de la rue de Vesoul. Eventuellement passer par la rue Monod et profiter des futurs travaux des services techniques pour avoir un tracé plus direct vers la piste du centre Benoit Frachon

Cravanche - amélioration itinéraires cyclables 1



Localisation : Chemins dans parc Rue Pierre et Marie Curie / Rue Monod / Ecoles

Problème : Circulation cycliste malaisée et impossible aux vélos cargo et avec remorque

Intérêt : Permettre l'utilisation de ces cheminements pour sécuriser l'accès aux commerces et à l'école ainsi que la desserte vers Belfort et Valdoie

Proposition : Suppression des barrières sur les accès au parc. Possible d'en ouvrir une pour essai

Cravanche Remarques générales

- APPLICATION SYSTÉMATIQUE DE LA LOI LAURE LORS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES VOIRIES
- Assurer le marquage de toutes les transitions entre itinéraires aménagés qu'ils soient en site propres ou bandes cyclables peints sur la chaussée
- [Sas vélos aux feux](#) systématiques ainsi que des cédez-le-passage cycliste au feu: [vidéo](#).
- Nous demandons la **suppression des stops** devant les passages piétons (illégaux puisque c'est à l'utilisateur de la chaussée de s'arrêter, le passage piétons étant un cédez-le-passage pour les piétons), ainsi que le remplacement de la peinture verte par des logos vélos + chevrons.
Docs CEREMA: [Fiche 14](#), [Fiche 40](#)
- **Ronds-points**: Réaliser une bande cyclable dans un rond-point à l'extérieur de celui-ci est une très mauvaise idée. De cette façon, les automobilistes ne font pas assez attention aux cyclistes et risquent de leur couper la route. Les cyclistes ont le droit et doivent se placer au milieu de la chaussée lorsque c'est nécessaire pour leur sécurité. C'est toujours le cas pour la circulation dans un rond-point, c'est pourquoi nous demandons aux collectivités de réaliser des marquages logo vélo + double chevrons au milieu de tous les ronds-points. Ou en tous cas, de proscrire les bandes cyclables et donc de les effacer s'ils elles sont présentes. Une [vidéo explicative](#).
- Également, puisque de plus en plus d'automobilistes ne s'arrêtent pas aux passages piétons, nous demandons la mise en place de **lignes d'arrêts devant les passages piétons**. Explications ici: [Document de Jacques Robin](#)
- Nous demandons la mise en place **SYSTÉMATIQUE de seuils zéros qui en soient réellement!** Cela facilite le passage des cyclistes et EPDM , mais également des PMR et poussettes. Créer des passages sans réels seuils zéro sont de véritables pièges cyclistes qui entravent la circulation.
- Nous demandons la réalisation de **vraies traversées cyclables**: Passage piétons ET traversée cyclable constituée de logos cycles + deux chevrons et rien d'autre: pas de vert! Il est temps que toutes les collectivités françaises réalisent les mêmes marquages cyclistes.
- Nous demandons à ce que les aménagements cyclables soient réalisés de manière à faciliter la vie des cyclistes: **pas d'angles droits dans les virages**, mais soit des courbes, soit des angles à 45°. Également: pas de poteaux qui pourraient gêner le cycliste dans sa trajectoire.
[Ex de virage à 90°](#) – Ex de virage à 45°.
- Concernant les **bandes podotactiles** aux passages piétons, nous demandons que soient bannies celles en plastique pour des béton: celles en plastique n'ont que des inconvénients: glissantes, s'abîment avec le gel avec les passages des balayeuses et il faut les remplacer, ce qui ne sera pas le cas pour celles en béton qui sont plus résistantes, moins glissantes et qui au final malgré leur coût plus élevé coûteront moins chères.
- **Arceaux vélos**: le choix du modèle est important: les plus chers ne sont pas les plus pratiques. Quoiqu'il en soit, l'antique pince-roue est à proscrire! (<https://www.cc37.org/pourquoi-il-faut-proscrire-les-supports-de-type-pince-roues-ou-ratelier>). Un abri est apprécié. Pour un financement à 50% de stationnement vélo: [Programme Alvéole](#). Liste de [fournisseurs](#) agréés FUB.